

# L'ACCOMPAGNEMENT VAE: VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCES

## VAE : Votre expérience pour un TITRE

### Description de la formation VAE

La validation des acquis de l'expérience VAE est une nouvelle voie d'accès aux diplômes. Elle permet à toute personne engagée dans la vie active de voir reconnaître officiellement ses compétences professionnelles, par un titre, un diplôme professionnel ou un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP.

### Cette formation VAE est éligible au CPF

### Objectifs visés par la formation VAE

- A. Facilitation dans le choix du titre cible, et d'un accompagnement à la formulation et à l'écriture de votre dossier de VAE.
- B. Vous serez efficacement préparé par un coach à présenter votre dossier devant le jury et à répondre aux remarques formulées.

**PRENONS RENDEZ-VOUS POUR EN PARLER !**

### Contenu de l'accompagnement

Notre accompagnement intervient sur 3 axes principaux :

#### a) Aide à la préparation du dossier de recevabilité

Cette première étape vise à rendre officielle votre démarche VAE. Il s'agit de remplir un dossier de demande de recevabilité et d'y joindre les pièces justifiant de votre éligibilité. Ce dossier doit être envoyé à notre organisme de formation.

#### b) Rédaction Livret 2

Cette deuxième étape ne commence que lorsque vous recevez une réponse positive à votre livret 1. Ce second dossier vise à mettre en exergue vos compétences, savoir et connaissances en lien direct avec le référentiel du diplôme ASM.

#### c) Présentation devant le jury

Vous pouvez être amené à présenter votre livret 2 au jury ou être mis en situation professionnelle. C'est le jury qui prononce soit une validation totale, dans ce cas vous êtes titulaire du diplôme visé, ou une validation partielle. Dans ce deuxième cas, le jury définit les compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

## Qui peut prétendre à la VAE ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

Cette certification qui peut être un diplôme de l'éducation nationale, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles.

## L'apport du Centre

- Nous accompagnons le candidat dans la rédaction du livret 1 sur lequel repose la suite de la VAE.
- Nous accompagnons le candidat dans la rédaction du livret 2
- Nous aidons le candidat à préparer son entretien devant le jury.

## Durée de la formation et moyens pédagogiques

Notre accompagnement est assuré par un consultant dédié lors de séances individuelles de 1 à 4 heures pour une durée totale de 24 heures étalées le long du parcours de la VAE.

### ETAPES :

#### Etape 1 – La recherche d'informations

Information et conseils pour trouver la certification et le niveau de diplôme adaptés à votre expérience. Informations sur la procédure, les tarifs, les modalités de réalisation et les différents modes de financement possibles.

#### Etape 2 – La réalisation du dossier de recevabilité (livret 1)

Réalisation du dossier de recevabilité (livret 1) : formulaire CERFA, justificatifs, CV, grille d'auto-positionnement spécifique à la certification.

#### Etape 3 – La demande de recevabilité

Etude du dossier de recevabilité par une commission pédagogique et notification de la réponse.

Suite à l'étude du dossier de recevabilité, le Comité de Lecture décide d'accepter ou non le candidat pour l'étape suivante et émet d'ores et déjà son avis en faveur d'une VAE partielle ou totale.

#### Etape 4 – La réalisation du dossier d'admissibilité (livret 2)

Parce qu'il est essentiel de bien constituer ce dossier d'admissibilité qui démontrera votre expérience et vos compétences, nous vous proposons un accompagnement personnalisé. Celui-ci est facultatif, mais fortement conseillé au vu des enjeux. Vous êtes donc libre d'y souscrire.

Cet accompagnement, d'une durée totale de 18 heures, est réalisé à distance. Il est assuré par des enseignants de la spécialité correspondant à la certification. L'accompagnateur qualifié vous apporte toute l'aide méthodologique indispensable pour réussir ; un dossier bien préparé est un gage de succès pour votre entretien final devant le jury.

### Etape 5 – Audition devant le jury de VAE

L'audition devant le jury de VAE dure environ 1h30 et consiste en la présentation d'une part du dossier VAE, mais aussi de la thèse professionnelle. Ce jury se réunit deux fois par an.

Le dossier de VAE et la thèse doivent être présentés dans un délai maximum de trois ans à compter de la date de recevabilité.

A l'issue de l'audition, le jury de VAE décide de l'octroi total ou partiel de la certification par la VAE.

### Que se passe-t-il en cas d'avis de validation partielle ?

En cas d'avis de validation partielle à l'issue de l'étape 3, le comité précise au candidat les connaissances et aptitudes manquantes et leurs modalités d'acquisition via des modules de formation complémentaire. Le candidat devra effectuer ces démarches dans les cinq ans et produire les attestations correspondantes pour obtenir le diplôme visé. Ces modules pourront correspondre à un ou plusieurs blocs de compétences, par ailleurs dispensés en formation initiale au sein du programme Grande Ecole de Paris School of Business. Les candidats intéressés pourront s'inscrire à l'un ou plusieurs de ces modules.

### **Diagnostic pour valider l'accès à la VAE (3 heures)**

- Valider la démarche et le choix du diplôme.
- Préparer le dossier de recevabilité.

### **Cette prestation d'ACCES à la VAE permet de bénéficier :**

1. D'un appui expert pour choisir le TITRE ASM
2. De l'expertise du consultant pour identifier les expériences et compétences clefs qui doivent apparaître dans votre dossier de Recevabilité,
3. D'identifier les différentes modalités de mise en œuvre et financement de votre Accompagnement VAE individuel,
4. D'établir le dossier de demande de Recevabilité destiné à l'organisme certificateur.

### **Entretien d'analyse de l'expérience (6 heures)**

#### **Ateliers thématiques pour guider la rédaction du Livret 2 (12 heures)**

1. L'objectif est de s'approprier le livret 2 ainsi que le référentiel du diplôme, titre ou certificat visé
2. Transmettre une méthodologie pour l'écriture du livret 2
3. Définir les 4 activités clefs
4. Accompagner tout au long de l'écriture.

#### **Ateliers de préparation à l'entretien avec le jury et simulation (2 heures)**

**Entretien post-jury afin d'identifier les solutions pour pérenniser la démarche entamée (1 heure).**